

Villaz

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

& VOUS

N° 18

NOVEMBRE
DÉCEMBRE 2017



Retour en images à Villaz



Organisé par le Club des seniors, le 7 octobre 2017,
le concours de belote a rempli la salle des fêtes.



**Foulée villazoise
du 14 septembre**
Record d'affluence
(avec près de 470 inscrits)
et une météo clémente
pour l'édition
2017 !



Octobre Rose,
un grand succès pour cette première mobilisation à Villaz
sous une chaleur estivale.



**Organisé par l'APE,
le 14 octobre 2017,
le marché
d'automne
des produits locaux
fait tradition dans la
vie locale.**



LE MOT du maire

Chers amis de Villaz,

Améliorer la vie quotidienne des habitants est le souci de l'immense majorité des élus de notre pays qui travaillent ardemment à cette tâche, avec passion et altruisme.

A Villaz, dans un contexte national législatif de plus en plus complexe et sur un territoire de plus en plus dense, tous nos élus et agents recherchent ensemble les meilleures solutions pour assurer à nos habitants la meilleure qualité de vie. Cette qualité de vie nécessite des moyens et l'actualité peut nous inquiéter.

Après la baisse des dotations de l'Etat, des subventions, voici annoncée le début de la fin prochaine de la taxe d'habitation qui représente une forte et dynamique contribution au fonctionnement des communes.

Certes l'Etat compenserait au début cette réduction des ressources mais qu'en sera-t-il ensuite ? Il nous est donc nécessaire de s'adapter à ce contexte et raisonner en faisant preuve de discernement sur le choix des investissements.

Cette conjoncture, certes difficile, ne nous empêche néanmoins pas d'avancer et d'avoir des projets que nous tenons à mener à bien.

Entre-autres, nos travaux en cours pour nos deux principaux pôles d'habitations et d'équipements du chef-lieu et des Vignes qui seront reliés à terme par une liaison douce en attestent :

- plan d'aménagement à préparer pour mi 2018 incluant commerces, services, circulation, cheminements, logements, équipements au chef-lieu
- travaux voirie, aménagements sécuritaires, cheminement doux, renforcement assainissement

collectif, création parking, compléments aux équipements sportifs qui vont démarrer début 2018 aux Vignes.

De nombreux autres chantiers sont en cours en interne ou en collaboration avec notre nouvelle agglomération, chantiers qui nécessitent beaucoup d'énergies et de temps mais laissent aussi entrevoir de belles perspectives.

Plus localement, près des écoles l'aire de jeux pour enfants a été rénovée et un nouveau jeu d'inspiration "acrobranche" est venu compléter les jeux existants. Cette aire est dorénavant clôturée pour garantir la sécurité des enfants.

Nous sommes aussi heureux de voir que nous accueillons toujours autant d'élèves et la rentrée de septembre avec sa 15^e classe s'est très bien déroulée. Nos enfants pourront également être accueillis en extra-scolaire sur notre commune par le centre de loisirs de Villaz, que nous avons maintenu via un partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques (FOL).

Notre commune est dynamique, attractive et accueillante, de nombreux services à la population sont disponibles et vos élus continueront à œuvrer pour le maintien de cette qualité !

Je souhaite terminer en lançant un appel à certains de nos jeunes adolescents (et aux parents) pour cesser avec motos ou scooters de gêner voire mettre en danger nos familles, piétons et enfants dans le centre Village.

En vous souhaitant bonne lecture de ce nouveau numéro.

Votre maire,
Christian MARTINOD

Directeur de la publication : Christian Martinod - Maire

Comité de rédaction : Pascale Paris, adjointe au maire / Bernard Clary, adjoint au maire / Aurélia Gomila-Patty, adjointe au maire / Pascale Debruères, conseillère municipale.

Ont participé à ce numéro : Roger Bonazzi, conseiller délégué / Christian Frisson, conseiller municipal

Crédits photos : Mairie / Les associations / et un merci tout particulier à M. et Mme Vagnotti pour leur enthousiasme à venir photographier chaque évènement villazois et surtout pour la qualité de leurs photos, en espérant que ce partenariat durera encore longtemps.

Vignier Recyclage Services

Les camions rouges de Vignier Recyclage sillonnent les routes de la région, mais beaucoup ignorent que cette société a son siège à Villaz, au 1450 du chemin des aulnes, au bas du village. Créée par François Vignier en 1920 à Albertville, un chiffonnier en gros, l'entreprise s'implante boulevard du Fier à Annecy, en 1945, au lendemain du bombardement de l'usine SNR, pour se charger du déblaiement. Elle connaît ensuite une belle croissance durant les "trente glorieuses" sous la direction de la 2^e génération avant d'être rachetée par Suez Environnement en 2007. Mais Nadège Vignier (3^e génération) est mal à l'aise dans la multinationale... Elle décide de prendre son indépendance. En 2012, elle crée sa propre entreprise en rachetant les locaux de la déchetterie Chanelière, en fin d'activités. Installée sur une surface de 6000 m², certifiée ISO 9001, la société emploie 15 personnes (agents de tri, chauffeurs,

logisticiens). Une flotte de 5 camions effectue quotidiennement une trentaine de rotations, ce qui représente un tonnage de 2 500 tonnes par mois, sans parler de la relève de 800 bennes déposées dans les entreprises locales et régionales ! Une fois triées et débarrassées de toute impureté, les marchandises sont réparties dans des conteneurs (métaux, ferraille, verre, cartons, pneus, moteurs, gravats, bois, etc...) et transportées vers des centres de recyclage ou vendues à de futurs utilisateurs.

Cette activité nécessite une rigueur de chaque instant dans un souci constant de conformité aux normes environnementales. La DREAL effectue régulièrement des contrôles et analyses de l'eau et du bruit. Une installation de récupération des éléments liquides (huile) a été installée. Les abords sont nettoyés une fois par mois.

Pour le futur, la société désire s'agrandir de 2 à 3 000 m², car elle projette d'investir



dans deux nouveaux équipements pour être encore plus compétitif. « Des marchés existent et nous serons encore plus performants... », annonce la dirigeante. Cinq emplois supplémentaires pourraient être créés.

1450 Route des Aulnes - 74370 Villaz
04 50 01 21 00
www.vignier.fr

SOLAR Belle Planète

Installations solaires photovoltaïques clés en mains

Du résidentiel aux grandes toitures



M.Philippe DALLA-NORA, résident dans la commune depuis plusieurs années, vient de s'installer avec un associé dans la zone des Futaies (N° 835). Son métier : conseils, étude et réalisation d'équipements (panneaux photovoltaïques) produisant de l'énergie à partir du rayonnement solaire. Confortée par plusieurs années d'expérience professionnelle réussie dans le secteur du bâtiment, son action s'inscrit dans la perspective de la transition écologique (économie verte), qui tend à réduire la dépendance aux énergies fossiles (pétrole) et au nucléaire. Création de maisons et bâtiments connectés à énergie positive.

SOLAR Belle Planète possède de nombreuses références dans la région (74, 73, 01). M. Dalla-Nora et son associé s'appuient sur une équipe de 2 charpentiers, poseurs et installateurs de panneaux. La domotique est présente dans le dispositif et elle facilite un suivi permanent et individualisé de l'installation et de la production d'électricité. Bonne réussite à Solar Belle Planète !

835 route des Futaies - 74370 VILLAZ
04 50 32 68 16 / 06 07 18 43 38
www.solarbelleplanete.fr

Bientôt le retour de la chouette effraie dans le clocher de Villaz ?

La chouette effraie (ou chouette des clochers), surnommée la dame blanche, est une espèce menacée de disparition. Sans parler des anciennes superstitions, qui la faisaient crucifier sur les portes des granges, elle est surtout victime de la circulation nocturne des voitures. Pourtant, elle est bien l'alliée de l'agriculteur, nettoyant les prés des campagnols et mulots qui constituent ses proies. Le nid est installé habituellement dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espace sombre (granges, greniers de ferme ou de maison peu fréquentés, églises, châteaux, pigeonniers). La principale cause de leur disparition est avant tout la perte de

leur habitat, notamment l'enrillagement des clochers.

La Ligue de protection des Oiseaux milite pour sa préservation car les effectifs sont devenus très faibles : moins de 10 couples en Haute-Savoie ce qui est très peu. Elle installe des nichoirs dans les clochers des villages. En l'espèce, un nichoir a été construit par les élèves de la section bois du lycée Lachenal et installé en mai 2017 dans le clocher de l'église de Villaz. La construction et la pose ont été filmées par FR3. Mais la pose d'un nichoir ne signifie pas pour autant son adoption par un couple de chouettes. Les retours sont toujours très bons.

Cette chouette est un précieux allié des agriculteurs car elle se nourrit exclusivement de rongeurs. De plus, si elle décide d'occuper le nichoir que l'on met à sa disposition, elle chassera tous les pigeons qui peuvent envahir certains clochers.

La LPO a déjà posé de nombreux nichoirs ; aujourd'hui 20 clochers équipés, essentiellement dans les églises de l'Albanais : Massingy, Viuz la Chiésaz, Gruffy, Versonnex, ... car les milieux correspondent bien à l'espèce. A ce jour, 5 nichoirs sont visités et ont donné environ 20 jeunes à l'envol en 2017.

Villaz aura peut-être la chance d'être le nouvel élu ! à suivre ...



Autres espèces remarquables sur Villaz :

la chouette hulotte, le hibou moyen duc, le faucon crécerelle, le pic noir, le pic mar... la liste est longue ; on trouve évidemment toute la cohorte des passereaux communs au département, le secteur de Villaz étant encore bien préservé mais prenons garde aux modifications des milieux notamment la disparition des haies et des zones humides, véritables réservoirs de biodiversité.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
HAUTE-SAVOIE

LA LPO : ligue de protection des oiseaux est l'une des premières associations de protection de la nature en France, forte de plus de 1000 adhérents en Haute-Savoie. Elle intervient sur toutes les problématiques liées à la protection des espèces et des milieux, tels que restauration des milieux, sauvegarde, études scientifiques et informations auprès du grand public. Toutes ses actions au quotidien œuvrent pour la sauvegarde de la biodiversité.

Le programme refuge de la LPO France a permis de préserver 35 000 ha à ce jour sur le territoire.

Pompiers à Villaz

Ce centre de proximité et d'intervention est composé de 5 sous-officiers, 2 caporaux, 7 sapeurs-pompiers et un apprenant.

L'adjudant Métral a commencé à s'investir comme volontaire à l'âge de 16 ans à Thônes, avant de rejoindre le centre communal de Nâves en 1993. Il a gravi tous les échelons, caporal, sous-officier, puis chef de centre. Il faut préciser que comme 80% des pompiers, ce n'est pas son activité principale, il exerce un autre métier, contrairement aux sapeurs-pompiers professionnels. Il n'a ni la sécurité de l'emploi, ni un salaire fixe. Il est payé à la vacation, pour être sur le terrain au moment des interventions, pour assurer les gardes, la formation et l'administration quotidienne du centre. Ce qui représente largement un mi-temps salarié. Assurément, le moteur de son engagement ce n'est pas d'avoir un bon revenu, c'est le sentiment de servir à quelque chose, d'aider les autres.



L'arrivée des femmes dans le corps des sapeurs-pompiers est relativement récente. Comme d'autres milieux professionnels qui se sont féminisés au cours des dernières décennies. Toutefois, quantitativement, l'effectif de femmes reste particulièrement faible dans un corps à forte hégémonie masculine (6% chez les sapeurs-pompiers volontaires, et 1% chez les professionnels).

Au centre du Parmelan, on en compte trois. Parmi celles-ci **Maryline**, la trentaine sportive a commencé comme jeune sapeur-pompier, à l'âge de 11 ans. Le virus était dans sa famille, ses 2 frères aînés sont également sapeurs-pompiers. Pendant 7 ans, elle a été J.S.P. (jeune sapeur-pompier), et c'est tout naturellement qu'à l'âge de 18 ans, elle s'est retrouvée dans le corps des sapeurs-pompiers de Cluses.

Elle s'est ensuite installée à Saint Martin, puis à Villaz tout en faisant des gardes postées à Cluses. En 2015, elle a intégré le centre du Parmelan comme Sapeur-pompier. Elle devrait, prochainement être promue caporal. Elle apprécie beaucoup le travail d'équipe et l'esprit de solidarité et de camaraderie qui animent le fonctionnement de l'équipe dans laquelle elle intervient aujourd'hui.

Marilyne exerce par ailleurs, la profession d'auxiliaire de puériculture et elle est la maman de deux garçons.

Globalement, les sapeurs-pompiers capitalisent un fort sentiment de sympathie dans la population. Toutefois, cette forte attractivité ne se traduit pas beaucoup sur le terrain, car les volontaires se font rares. Les sapeurs-pompiers sont à l'écoute de tous les candidats à partir de 18 ans, qui seraient intéressés à s'engager comme pompier volontaire : c'est à dire à consacrer un peu de son temps pour les autres. La formation de pompier de base dure environ 3 ans, à la fois sur le terrain et à la fois en formation.

Sans l'engagement des pompiers volontaires (ils sont environ 200 000 en France) ce service public que les citoyens considèrent comme un acquis n'existerait tout simplement pas. Le modèle des pompiers à la française est très particulier : non seulement il est principalement basé sur le volontariat, mais il regroupe de nombreux savoir-faire : combattant du feu, secouriste, mais aussi, parfois, guérisseur social. Il semble que dans l'ensemble, les pompiers sont fiers de leur polyvalence, fiers de pouvoir porter secours à la société sous quelque forme que ce soit.

Un chantier peu commun sur la RD5

Durant le mois d'octobre la RD 5 (route de Thorens) a vu la réalisation d'un important chantier de retrait des enrobés amiantés, organisé par le service en charge des routes du Conseil Départemental. C'est l'occasion pour Villaz & Vous de donner quelques explications techniques sur ce sujet.

Les matériaux enrobés constituent l'essentiel de la structure des routes sur lesquelles nous circulons. Ces matériaux sont fabriqués dans des centrales, par mélange à chaud de granulats et de bitume, puis répandus sur les chaussées. Afin d'en améliorer la résistance à la fissuration, des fibres d'amiante ont pu être incorporées à une certaine époque, à hauteur de 1%. Cette pratique est cependant restée limitée : proposée entre 1978 et 1995 par une seule société, elle n'a concerné que 0,4 % des matériaux enrobés produits durant cette période.

À cette époque le risque que pouvait représenter l'exposition à l'amiante des personnels lors des travaux ultérieurs (découpe, rabotage,...) n'avait pas été estimé correctement. Les articles R.4412-94 et suivants du code du travail encadrent désormais, d'une part les interventions sur les matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, et d'autre part les opérations de retrait.

Le service en charge des routes au sein du Conseil Départemental a réalisé un inventaire des sections de route concernées par cet usage. Afin de s'affranchir définitivement de ce risque, il a décidé de retirer les enrobés amiantés qui avaient été



posés sur la RD 5 entre le chemin de Ronzier et l'entrée de Villaz, soit sur environ 1 km.

Le chantier de Villaz a été réalisé par rabotage, par une équipe spécialement formée de la société Colas.

Le personnel était muni d'équipements de protection individuels destinés à le protéger de l'exposition à l'amiante. Les équipements de protection collective consistaient en un système de brumisation, des aspirateurs à filtre absolu, une aire de lavage du matériel et de pré-décontamination des équipements des travailleurs et une unité de décontamination. Des procédures précises régissaient l'exécution des travaux et l'habillement/déshabillage des travailleurs. Les travaux ont commencé par le sciage des bords des sections destinées à être rabotées.

Ce sciage a été réalisé sous brumisation, après humidification des matériaux, et mise en place de barrages absorbants le long de la découpe. Les travaux de rabotage et de balayage ont été réalisés sous aspiration et humidification. Les produits de rabotage n'étaient pas chargés directement dans des bennes mais dans des sacs placés dans les bennes. Ces fraisats, représentant environ 800 tonnes, ont été évacués vers un centre de stockage spécialisé. Il en est de même des équipements de protection des travailleurs et des barrages absorbants. Après nettoyage du chantier, un tapis d'enrobés traditionnel a été posé.

Au final, une opération complexe et coûteuse, mais garante de sérénité pour l'avenir.

Du changement à la tête des services techniques

Hubert Hinschberger, notre directeur des services techniques, a fait valoir ses droits à la retraite.

Hubert avait été embauché en juin 2001. Passionné, travailleur, disponible, plein de bon sens, doté d'une excellente mémoire, motivé (jusqu'au dernier jour), le caractère affirmé, l'accueil parfois un peu raide, il est rapidement devenu une pièce maîtresse de notre commune. Nous lui souhaitons une retraite tout aussi riche, entourée de ses proches.

Bienvenu à son successeur, Jean-Luc Grandmottet. Jean-Luc, originaire du Jura, a passé l'essentiel de sa carrière en Tarentaise. Il a pris ses fonctions en juillet. Consciente de la complexité des tâches, la municipalité a souhaité un recouvrement des postes durant trois mois ; Jean-Luc se trouve maintenant seul à la barre depuis le 1er octobre. Ce changement intervient en pleine période d'évolutions liées à l'intégration de Villaz au Grand Annecy. Les services techniques seront amenés à s'adapter à ces évolutions, et notamment à la montée en puissance du Grand Annecy en matière d'urbanisme.



1917 l'année incertaine

Dans un an sera commémoré l'armistice signé il y a 100 ans, et qui mettait fin à la 1^{ère} guerre mondiale, le 11 novembre 1918.

Il y a tout juste 100 ans, en novembre 1917, la perspective de cette victoire et la fin de la guerre restaient incertaines.

Et pourtant que d'espoir dans cette année 1917. Le 2 avril, les Etats Unis entraient en guerre et cet appui moral et matériel, qui allait se révéler crucial, ne laissait pas présager les sacrifices qu'il allait falloir endurer durant de longs mois.

L'aide américaine sera lente à venir. En Russie, les événements se précipitent, et la révolution en marche fera passer au second plan l'intérêt pour soutenir l'effort de guerre. Les "bolcheviks" cherchent une paix séparée pour parachever leur révolution.

Bref, entre la sortie de guerre des Russes et l'entrée en guerre effective des Américains, en face de la force allemande désormais concentrée sur un seul front, l'année 1917 s'annonce difficile.

Au sein de l'état-major Français, deux stratégies s'affrontent : tenir et attendre l'arrivée des soldats américains, ou bien attaquer pour arracher aux Allemands un succès décisif. Le général Nivelle opte pour l'attaque. Dès le 9 avril 1917, les Anglais en Artois, puis les Français en Champagne se lancent à l'assaut des lignes allemandes, après un bombardement intensif, c'est le début de la bataille dite du "Chemin des Dames". Les Allemands solidement implantés avec une bonne artillerie résistent assez bien aux assauts français. Et dès le 19 avril, il faut arrêter l'offensive, qui se traduit par de lourdes pertes humaines. Sur le plan moral c'est un désastre. Dès le mois de mai, quelques régiments commencent à manifester et refusent de monter au front. Il s'ensuivra des mutineries. Le Général Nivelle est remplacé par le Général Pétain.

Chemin des Dames : C'est un plateau situé entre Soisson et Reims. Sa ligne de crête est jalonnée par une route naguère empruntée par les filles de Louis XV pour rendre visite à une duchesse amie. D'où le nom désuet de chemin des dames.

La bataille du Chemin des Dames est l'échec le plus effroyable de l'armée française durant la 1^{ère} guerre mondiale. Cette offensive était censée être décisive, c'était celle qui anéantirait les "boches" (dans l'esprit de l'époque), la der des der... Une boucherie



Bataille du Chemin des Dames | Soldats français en observation de la côte 304

inutile : 200 000 morts et deux fois plus de blessés.

Ce plateau ne sera conquis que le 24 octobre 1917 avec la prise du fort de Malmaison véritable verrou du plateau.

Le 17 novembre 1917, Georges Clémenceau devient président du conseil (chef du gouvernement). Il incarne la volonté de résistance nécessaire pour remobiliser le moral des troupes et du pays: « *ma formule est partout la même : politique intérieure, je fais la guerre. Politique extérieure, je fais la guerre. Je fais toujours la guerre !* » Il mènera une politique énergique sur le plan intérieur, comme sur le plan extérieur. Ne ménageant pas ses forces (malgré ses 76 ans) en se rendant sur le front, dans les tranchées rencontrer les soldats.

La guerre durera encore 12 longs mois pour aboutir à l'armistice du 11 novembre 1918.

Au final cette grande guerre aura causé la mort de 10 400 hauts-savoyards, soit 4,5% de la population (en 1921, le département compte 20 000 habitants de moins qu'en 1911), soit 225 034 h .



VILLAZ DÉNOMBRE 36 MORTS POUR LA FRANCE

Baud Alexandre
Baud Claude-Marie
Baud Alexis
Baudet Emile
Biollay Augustin
Biollay Jean-Joseph
Contat Félix
Croset Jean-Marie
Dechamboux Francis-Joseph
Dechamboux Joseph
Dechamboux Léon-Joseph
Deletraz Alphonse
Deletraz Léon
Deletraz Joseph
Deletraz Marcel
Deletraz Sylvain
Deronzier Camille
Deronzier Célestin
Deronzier Charles
Deronzier Jean
Deronzier Théophile
Duret Louis
Gerlier Alexandre
Gerlier Joseph
Gerlier François
Gerlier Léon
Legendre Georges
Lombard Ernest
Martinod Alexandre
Martinod François
Martinod Jean-François
Martinod Jean-Louis
Martinod Joseph
Métral Amédée
Patty Emile
Sonnerat Augustin

LES RENARDEAUX

Le temps a-t-il toujours filé aussi vite ? Chaque génération a-t-elle vu défiler les années si rapidement ? Et si on décidait de prendre le temps d'être pleinement avec nos petits renardeaux ? Leur accorder toute notre attention dans les moments que l'on partage avec eux. Leur apprendre à apprécier chaque instant pour qu'ils puissent pleinement profiter de la vie. Les guiderons-nous ainsi sur le chemin du bonheur ? Chez les Renardeaux nous cherchons à accueillir chaque émotion car chacune d'entre elle existe en nous. Et la vie serait tellement plus belle si nous si nous arrivions à prendre du recul sur nos émotions, à les accepter et les vivre plutôt que de nous laisser entrainer par celles-ci. Nos petits renardeaux sont uniques, ils sont les enfants d'ici et d'ailleurs et nous les encourageons à être eux-mêmes et à savourer la vie ! Nous célébrerons l'enfance la semaine du 20 novembre.



L'ECHO DU PARMELAN & LA VOIX EN CHŒUR À CŒUR

La Batterie-Fanfare L'Echo du Parmelan, ainsi que La Voix en Chœur à Cœur, sont heureux de vous annoncer leur association à l'occasion d'un concert qui aura lieu le **dimanche 10 décembre, à 18h, à la salle des fêtes de Villaz**. Entrée gratuite. Venez nombreux pour partager cet instant de convivialité en musique.

LA FOULÉE VILLAZOISE

2017 Quelle belle édition pour la Foulée Villazoise : 6^e du nom !!

Record d'affluence, météo clémente et de beaux sourires tout au long de la course et à l'arrivée!

Résumé en quelques chiffres:

Petite Foulée: 197 inscrits

Grande Foulée: 117 inscrits

Enfants: 158 inscrits

Alors nous souhaitons adresser un énorme MERCI à vous tous, coureurs, marcheurs, enfants, et aussi et surtout aux bénévoles, qui vous ont guidés tout au long du parcours, ravitaillés avant, pendant et après la course, à ceux qui ont repéré, balisé, tracé etc. Bref, nous sommes particulièrement heureux de cette édition, et nous espérons que vous l'êtes aussi !

Rendez-vous l'année prochaine !



L'OUTIL EN MAIN DU PAYS DE FILLIÈRE

Une association qui favorise l'initiation aux métiers manuels. Le mercredi après-midi est bien rempli car consacré à la transmission de gestes des personnes de métier, la découverte des outils et des matériaux avec la création de réalisations variées, le tout en maniant de vrais outils dans de vrais ateliers. Quelle satisfaction pour les jeunes de pouvoir créer et apprendre le geste sous l'œil attentionné des aînés et quel plaisir pour les hommes et femmes de métier de pouvoir transmettre leur savoir-faire et partager avec ces enfants motivés. Vous êtes une personne de métier ou passionné par un travail manuel ? Rejoignez l'équipe des personnes de métier !

Vos enfants ont envie de découvrir les métiers manuels artisanaux, au sein d'une relation privilégiée ? N'hésitez pas à nous contacter !

Tél : 04 50 60 32 69/ 04 50 22 49 29

www.loutilmain.fr



BIBLIOTHÈQUE DE VILLAZ

Depuis la rentrée scolaire, les activités se succèdent à la bibliothèque avec des rencontres avec les écrivains : Lionel SALAUN en septembre, Laurent GUILLAUME en octobre, rencontres qui permettent aux auditeurs de pénétrer dans le monde mystérieux de la création littéraire. Notre jeune public est lui aussi concerné, puisque grâce à "la main, l'œil et l'oreille", les bénévoles de la bibliothèque et Séverine DELETRAZ, peintre-plasticienne, font entrer les enfants au cœur d'un album avec le texte et l'illustration. La prochaine séance aura lieu le samedi 25 Novembre. Elle concerne les enfants à partir de 5 ans et le nombre de participants est limité à 10. Le 16 Décembre, vous pourrez redécouvrir notre activité "En attendant Noël" au cours de laquelle des bricolages divers seront proposés. Vous pourrez aussi acheter des ouvrages récents grâce à notre "Librairie éphémère".

Par ailleurs nous vous invitons à découvrir les nouveautés achetées au cours du trimestre : BD, romans... Rappelons que tout le monde peut donner son avis sur les choix possibles, puisque nous avons créé une "commission achat livres" où les lecteurs sont invités à faire des propositions d'achat de livre.

Nos horaires d'ouverture:

Mercredi de 16h à 18h. Vendredi de 16h à 17h30 - Samedi de 10h à 12h

Nous vous attendons toujours plus nombreux.

EN ATTENDANT NOËL À LA BIBLI

Cette année, nous attendrons Noël en admirant les aurores boréales !

Au programme de 10h à 17h :

- Exposition de photos d'aurores boréales et inauguration en présence de l'artiste Joëlle Rodrigue.
- Création en papier découpé avec les enfants d'un village inuit, une forêt scandinave et un monde imaginaire de gnomes.
- Lecture et contes du Grand Nord.
- Atelier carte de vœux avec papiers et encres à disposition.
- Et bien sûr, notre désormais traditionnelle librairie éphémère et bricolage de Noël.

Enfin, nous terminerons l'exposition en beauté en janvier par une soirée "chasseurs d'aurores boréales" avec projection de photos et explications.

PAROISSE SAINT MARC DU PARMELAN

- **Samedi 28 octobre**
messe à VILLAZ à 18h30
(5^e week-end du mois)
- **TOUSSAINT** : mercredi 1^{er} novembre,
messe à NÂVES à 10h
Fête de tous les saints.
- **Commémoration de tous les défunts**
jeudi 2 novembre,
messe à VILLAZ à 18h30
- **Dimanche 12 novembre**
messe à VILLAZ à 10h
- **Dimanche 26 novembre**
messe à NÂVES à 10h
Fête du CHRIST ROI
- **Dimanche 3 décembre** :
Premier dimanche de l'AVENT
Messe à Argonay
- **Dimanche 10 décembre**
messe à VILLAZ à 10h
- **NOËL : veillée et messe de la nuit**
dimanche 24 décembre à 19h30,
pour toute la paroisse Saint-Marc, dans la
grande salle polyvalente d'Argonay.
L'an dernier il y avait près de sept cents
personnes.
- **NOËL : Messe du jour de Noël**
lundi 25 décembre à 10h à VILLAZ
- **Samedi 30 décembre**
messe à VILLAZ à 18h30
(5^e week-end du mois)

MARCHE EN FILLIERE "RANDOS ET MARCHE POUR TOUS "

Une nouvelle saison commence, et notre club propose chaque semaine, toute l'année, 4 possibilités de marche et randonnée :

le vendredi matin de 9 h à 12 h : petite marche accessible à tous, 4 kms, 2 h, faible dénivelé

le vendredi à 13 h 15 : une après-midi de marche douce, maxi 3 h 30, dénivelé moyen

le mardi pour les bons marcheurs, 2 randos : journée et 1/2 journée sur les montagnes alentours : Aravis, Chablais, Bauges, Albanais ...

En cours d'année, des sorties de plusieurs jours sont organisées et permettent de découvrir aussi d'autres paysages.

Notre association a pour but également la convivialité, la rencontre, la marche en groupe étant aussi importante que le sommet ou la performance .

Notre assemblée générale aura lieu le vendredi 17 novembre à 19 h à la salle des fêtes de Groisy

Renseignements au 04 50 11 39 71 ou 06 84 34 81 63



L'année scolaire 2017/2018 a commencé sur les chapeaux de roue pour l'Association de Parents d'Élèves de Villaz ! Nous remercions les personnes ayant quitté l'APE cette année pour leur travail remarquable au sein de l'association et accueillons chaleureusement les nouvelles recrues.

Toute l'équipe organise des événements qui permettront de récolter des fonds pour financer différents projets et activités préparés par l'équipe enseignante. Les incontournables APE-Rosé, pains au chocolat à la sortie de l'école et marché d'automne ont déjà fait leur retour, place maintenant au très attendu Marché de Noël qui aura lieu le samedi 16 décembre.

Le principe d'une adhésion à l'APE ? Il s'agit d'une cotisation de 10 € par an et par famille que vous pouvez donner à n'importe quel moment de l'année. Plus d'informations sur notre page Facebook ou sur apevillaz.fr. Merci pour votre soutien !

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

TOUT LE SKI QUE J'AIME

Encadrement par des moniteurs ESF et fédéraux (parents bénévoles)

Loisir, Perfectionnement, Passage des étoiles, flèches. Groupe Freeride. Initiation à la compétition.

Le samedi matin au Chinaillon, stage aux vacances de février

Inscriptions le vendredi 10/11 (18h-19h30) et samedi 11/11 (10h-12h) dans les locaux techniques vers la déchetterie.

ESCALADE

La saison d'escalade a démarré sur les chapeaux de roues! 45 enfants et 10 adultes se sont inscrits pour cette saison. Les cours enfants sont assurés par 2 brevets d'Etat. Les cours adultes ont lieu le Lundi soir (avec des sorties falaises quand la météo le permet). Les bénévoles vont nettoyer le mur et changer les voies cet automne.

Modalités d'inscriptions : www.csvillaz.fr

Rendez-vous sur <https://www.facebook.com/clubsportsvillaz>

CLUB DES SPORTS DE VILLAZ

TOUT LE SKI QUE J'AIME

PERFECTIONNEMENT

LOISIR

INITIATION COMPETITION

PASSAGE DES ETOILES

Plus de renseignements:

www.csvillaz.fr

T 06 95 86 93 82

- MONITEURS ESF
- MONITEURS FEDERAUX BENEVOLES

- PRE-CLUB A PARTIR DE 6 ANS
- DOMAINE SKIABLE GRAND BORNAND



SOIREE BEAUJOLAIS ET KARAOKE

Bien Vivre à Villaz vous propose une soirée beaujolais et karaoké en collaboration avec le Domaine Saint Cyr **le vendredi 24 novembre 2017** à la salle des fêtes de Villaz.

A partir de 17h : dégustation-vente des vins du beaujolais de la cave Saint Cyr - Entrée libre
Dès 20h30 : repas dansant, animé par Adrien AD'N MIX EVENTS

Menu : apéritif, couscous, salade verte, fromage, pâtisserie, café

Les boissons ne sont pas comprises.

Prix du repas :

adulte 20 € et enfant moins de 12 ans 15 €

Règlement repas à la réservation (places limitées)

Bulletins d'inscriptions à retourner avant le 19 novembre 2017, à demander à :

bienvivreavillaz@gmail.com

Informations et réservation : 06 34 95 75 81



L'activité ski de piste pour enfants se poursuit les mercredis dans les mêmes conditions que la saison dernière, soit :

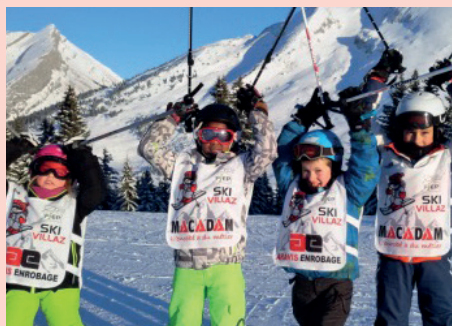
9 sorties prévues à partir du mercredi 10 Janvier 2018 (sauf pendant les vacances scolaires).

Les horaires resteront les mêmes : **rendez-vous à 12h30** sur le parking de l'école, retour vers 18h15.

Sur le site du FJEP : www.fjepvillaz.fr, vous trouverez la fiche d'inscription à remplir et nous remettre, avec le règlement, lors de la Réunion des INSCRIPTIONS et information du LUNDI 13 NOVEMBRE 2017 à 20 h à la Salle des Fêtes de Villaz.

Nous aurons sans doute besoin de quelques accompagnateurs supplémentaires ; merci de vous faire connaître à cette occasion.

Jean-Claude TROPPI et l'équipe Ski



LA VOIX EN CHŒUR A CŒUR

Le groupe vocal associatif La voix en chœur a cœur de villaz organise un magnifique concert avec son parrain de cœur : Monsieur **François-René Duchable pianiste virtuose**. Ce dernier interprétera les œuvres de Beethoven, Brahms, Schumann, Chopin, Liszt, ... et accompagnera musicalement le chanteur tenor à la voix de cristal : Kry's Florian sur les plus belles chansons d'opérettes, d'opéra et de variété française et italienne. Kry's Florian étant également le chef de chœur du groupe vocal La voix en chœur à cœur, il dirigera divers chants de variété française.

Venez nombreux passer un agréable moment inoubliable et soutenir La voix en chœur a cœur : **le vendredi 24 novembre 2017 à 20h30 dans l'église de villaz.**

Entrée libre avec participation au chapeau.



AEL - ACCUEIL PERISCOLAIRE

Une rentrée sur les chapeaux de roues !

Plus de 150 enfants, 207 familles membres, la rentrée fut intensive avec ses différentes nouveautés : installation dans l'algeco, mise en place de la double vérification (badgeuse et référent)... Les enfants ont découvert les premières activités du projet d'animation 2017/18 « l'art sous toutes ses formes » et participé, le 20 octobre dernier, au premier Grand Jeu de l'année : « le Voyage d'Iris » !

Bienvenue à Audrey, Dylan et Audrey

Nous accueillons trois nouveaux intervenants dans l'équipe : Audrey et Dylan en charge du groupe CE2-CM1-CM2 et Audrey qui intervient auprès des PS et MS. Bienvenue ! Rendez-vous le jeudi 21 décembre prochain pour partager un moment convivial et célébrer la fin de l'année avec l'équipe d'animation et les parents bénévoles !

Pour mémoire, pour toute question / changement / information, n'hésitez pas à contacter directement Martin Poncet.

Martin PONCET (Directeur AEL) :

07 81 86 28 55 / planning.ael@gmail.com



À NOTER

PERMANENCE DES ÉLUS

Le maire et ses adjoints reçoivent les habitants les vendredis soirs tous les 15 jours. Les rendez-vous doivent être pris en mairie au 04 50 60 61 64.

Date des prochaines permanences :

3 novembre 18h
17 novembre 20h
01 décembre 18h
15 décembre 18h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et Vendredi :
8h30-11h00 / 14h30-16h30

Mardi et Jeudi :
8h30-11h00 / 16h30-19h30

Fermeture le mercredi

Tel : 04 50 60 61 64
Courriel : contact@villaz.fr

Plan national "Préfectures Nouvelle Génération"

Toutes les démarches administratives liées aux certificats d'immatriculation -cartes grises- et permis de conduire sont simplifiées évitant ainsi des déplacements inutiles et remplacées par des démarches dématérialisées. Ces démarches devront être réalisées depuis son domicile via

internet avec son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. À compter du 6 novembre prochain, les guichets seront définitivement fermés au public en préfectures et sous-préfectures.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/> ou <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Déclaration annuelle de ruches



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue et ce avant le 31 décembre.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
 - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,
- Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr ou 01 49 55 82 22



Les événements de votre village

Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11 novembre 2017, à 10h30, la municipalité et les anciens combattants vous invitent à participer à la cérémonie commémorative qui se déroulera au monument aux morts de Villaz. Rassemblement prévu à 10h20. Vous êtes cordialement invités au verre de l'amitié qui suivra, dans la salle du conseil à la mairie.

Vendredi 24 novembre

17h Dégustation-vente de Beaujolais - 20h30 Repas dansant Karaoké organisé par Bien Vivre à Villaz

Dimanche 10 décembre

Concert L'Echo du Parmelan et La voix en chœur à cœur - Salle des fêtes à 18h

Samedi 16 décembre

Marché de Noël organisé par l'APE "En attendant Noël": activités proposées par la Bibliothèque



La mue de l'Artishow

Pour 2017, Artyslow passe son tour et devient une biennale. Née à l'initiative d'une artiste et élue de Villaz, Stéphanie Gerbaud, l'Artyslow a rencontré chaque année un beau succès. C'est une manifestation autour de l'art et de la création, ce qui n'est pas si fréquent et nous y tenons. Nous avons donc décidé de prendre un peu de temps pour consolider le projet et continuer à enrichir le contenu.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en novembre 2018 pour continuer de goûter l'Artyslow en compagnie des artistes !